Envoyé en préfecture le 07/05/2026
Reçu en préfecture le 07/05/2026
Publié le
ID : 056-215600123-20260505-D20260519-DE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 MAI 2026

Commune de BEIGNON
Département du Morbihan
Arrondissement de Vannes

Membres en exercice : 19
Présents : 16
Votants : 19

L'an deux mille vingt-six, le mardi cinq mai à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de BEIGNON, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Madame Sylvie HOURMAND, Maire. Date de la convocation : 30 avril 2026

PRÉSENTS : HOURMAND Sylvie, WACQUEZ Pierre-Arnaud, LE FORT Sandra, DUVIC Vincent, Cellia BIENVENU, LARGE Patrick, BOUCHARD Olivier, CASTELLO Catherine, DELALANDE Manuella, FEUTELAIS Pierrick, LABBÉ Pierrick, LANGLOIS Tony, LE CHENADEC Christophe, MALAQUIN Marion, MORAND Véronique, OLIVOT Marina.

ABSENTS EXCUSÉS : GALODE Alexandra (pouvoir à WACQUEZ Pierre-Arnaud), GENTRIC-PÉDRONO Noëla (pouvoir à LABBÉ Pierrick), TERTRAIS Fabien (pouvoir à Tony LANGLOIS).

Secrétaire de séance : Olivier BOUCHARD

DÉSIGNATION DES MEMBRES DES COMMISSIONS AU SEIN DE L'OUST A BROCELIANDE COMMUNAUTÉ D20260519

De l'Oust à Brocéliande Communauté a créé, par délibération du 09/04/2026, des commissions intercommunales pour l'exercice du mandat 2026-2032, dans le but d'approfondir le lien de proximité avec les communes membres.

Ces commissions ont vocation à émettre des avis sur les projets et les orientations politiques proposés par l'EPCI. Elles sont consultatives et émettent des avis dans le but d'aider à la prise de décision de l'organe délibérant.

Les grandes thématiques sont les suivantes :

- Aménagement du territoire (habitat, urbanisme, mobilité)
- Finances et commandes
- Services aux familles
- Le cycle de l'eau et la GEMAPI
- l'Économie
- le Culture Tourisme
- le Social, accès au droit et la santé
- l'Environnement (PCAET – Déchets)
- Le Patrimoine – Voirie – Espaces Verts

Les réunions sont mensuelles et ont lieu le lundi à 18 h. Il est demandé de ne pas s'inscrire dans plus de 2 commissions.

Il est proposé au conseil municipal de désigner un représentant titulaire et un suppléant par commune, cette désignation appartient au conseil municipal de chaque commune.

Après délibération, il est décidé, à l'unanimité, de ne pas recourir au scrutin secret et de fixer ainsi la liste des membres des commissions et des membres de la CLECT :

Envoyé en préfecture le 07/05/2026
Reçu en préfecture le 07/05/2026
Publié le
ID : 056-215600123-20260505-D20260519-DE

Commission	Titulaire	Suppléant
Aménagement du territoire (habitat, urbanisme, mobilité) 08/06 OBC	Vincent DUVIC	Tony LANGLOIS
Finances et commandes 1er /06 OBC	Pierrick FEUTELAIS	Sylvie HOURMAND
Services aux familles 1er/06 OBC	Cellia BIENVENU	Marion MALAQUIN
Le cycle de l'eau et la GEMAPI 22/06 OBC	Vincent DUVIC	Pierrick FEUTELAIS
Économie 29/06 OBC	Pierre-Arnaud WACQUEZ	Christophe LE CHENADEC
Culture Tourisme 08/06 Musée	Pierrick LABBÉ	Sandra LE FORT
Social, accès au droit et la santé 22/06 OBC	Sandra LE FORT	Catherine CASTELLO
Environnement (PCAET – Déchets)	Tony LANGLOIS	Patrick LARGE
Patrimoine – Voirie – Espaces Verts 08/06 OBC	Patrick LARGE	Fabien TERTRAIS

La 2ème ligne correspond aux lieux et dates des 1ères réunions des commissions.

CLECT	Pierrick FEUTELAIS	Sylvie HOURMAND

Le Maire,

Sylvie HOURMAND

MAIRIE DE BEIGNON 56 (MORBIHAN)

Le Secrétaire de séance,

Olivier BOUCHARD

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Rennes dans un délai de 2 mois. Le tribunal administratif peut aussi être saisi par l'application informatique « Télérecours Citoyens » accessible par le site internet wwww.telerecours.fr